



Madame Manon Massé
Députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques
Hôtel du Parlement
1045, rue des parlementaires, 3^e étage, bureau 3.86
Québec (Québec) G1A 1A4

Madame la Députée,

La présente concerne la pétition que vous avez présentée le 12 mars 2020 intitulée « Modification de la Charte des droits et libertés de la personne afin d'y inclure la discrimination basée sur tout critère lié à l'apparence physique ».

Cette pétition demande que l'article 10 de la Charte des droits et libertés de la personne (la Charte) soit modifiée afin d'y inclure la discrimination basée sur tout critère lié à l'apparence physique, incluant la taille et/ou le poids des individus.

Sensible aux préoccupations soulevées par la pétition, nous estimons que les Québécoises et les Québécois doivent pouvoir évoluer au sein d'une société où les relations sont empreintes d'un respect mutuel.

Les modifications à la Charte doivent faire l'objet d'une analyse complète et rigoureuse. Ainsi, dans l'éventualité où une modification à la Charte était envisagée, soyez assuré que l'opportunité d'y inclure ces enjeux bonifiera la réflexion.

Je vous prie d'agréer, Madame la Députée, mes salutations distinguées.

SIMON JOLIN-BARRETTE